
Le CRADI, engagé dans une démarche de réflexion

Rapport d'activités 2011-2012

MOT DE LA PRÉSIDENTE	6
MOT DE LA COORDONNATRICE	7
LA MISSION DU CRADI	8
LES MEMBRES	9
LES PARTENAIRES	12
L'ORGANISATION DE TRAVAIL.....	13
1. ACTIVITÉS DE RÉFLEXION	17
2. LA DÉFENSE DES DROITS	21
3. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION.....	45
4. LES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE VISIBILITÉ	47
5. VIE ASSOCIATIVE ET RÉSEAUTAGE.....	49
6. LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET HUMAINES	57
ANNEXES	61

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En juillet 1977, j'ai pris ma retraite que je voulais active et citoyenne. En plus de m'engager dans la vie communautaire de mon quartier j'ai décidé de m'investir plus activement dans une autre cause qui me tenait à cœur soit la défense des droits des personnes handicapées et de leurs familles.

C'est donc avec enthousiasme que j'ai amorcé un mandat à la présidence du CRADI avec la collaboration des membres du conseil d'administration et de la permanence.

Ce fut une année pleine de défis notamment, des activités de réflexion collectives avec les associations membres, des actions et des représentations pour l'accès à des services de santé et des services sociaux pour les personnes DI-TED et leur famille particulièrement suite à la réorganisation des services, des mobilisations et différentes actions autour de l'éventuelle disparition des services socioprofessionnels, de la concertation autour des dossiers du vieillissement des personnes DI-TED, de la stimulation précoce, du soutien aux familles, des services éducatifs et de l'accompagnement. Cette liste est loin de refléter l'ensemble des actions du CRADI.

Toutes ces activités ont pu se réaliser grâce au dévouement et au travail de la coordonnatrice et de son équipe auxquels les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour dire merci.

Merci également à l'ensemble de nos partenaires et particulièrement à nos bailleurs de fonds.

En terminant, je voudrais rendre hommage à Hélène Morin qui après 19 années au CRADI a décidé de prendre sa retraite à la fin du mois d'août. Merci Hélène pour ton engagement, au nom de tes collègues et du conseil d'administration, je te souhaite une retraite remplie de plaisirs !

Tel que décidé à l'assemblée générale, l'année devait se dessiner comme une année de réflexion avec pour objectif une réorganisation du travail du CRADI en fonction des orientations préconisées par les membres, toujours dans la perspective de mieux défendre les droits des personnes ayant une DI ou un TED, et ceux de leurs familles.

L'année fut cependant pleine de surprises. Le programme de réflexion fut mené rondement avec une bonne participation des organismes. Mais il était plus exigeant que ce que nous pouvions faire en un an. Par contre, ce qui a été fait a été très mobilisant et productif au-delà de toute espérance.

Mais nous avons eu aussi des écueils, puisque dans le même temps, nous avons perdu notre projet dynamisme des organismes communautaires, un projet qui devait nous faire travailler sur la gouvernance des associations; ceci aurait complété avantageusement notre année de réflexion.

Cette rupture abrupte a affecté les membres, mais aussi le quotidien du CRADI. Aujourd'hui, nous pouvons dire que l'essentiel est derrière nous.

L'équipe de travail a été aussi affectée par le congé de maladie de Marie-Claude Gagnon et par le départ-surprise de Julie Cadieux, un gros coup à absorber par nos jeunes collègues d'abord, mais aussi par toute l'équipe qui a dû mettre les bouchées doubles.

Tout ceci a fait de cette année une année pas comme les autres, et pas non plus tout à fait celle que nous avions imaginée.

À la lecture de ce rapport, vous verrez que nous avons réussi beaucoup de belles choses et que nous en ressortons avec des résultats, sans compter l'engagement remarquable d'un bon nombre de membres.

LA MISSION DU CRADI

Incorporé en 1989, le CRADI a pour mission de défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes ayant une DI ou un TED, et de leur famille. Il regroupe les organismes communautaires de la région de Montréal, dont les membres sont en majorité des personnes ayant une DI ou leurs parents et amis. Ces organismes œuvrent dans le domaine de la DI ou des TED. Le CRADI a pour rôle de favoriser la concertation entre les organismes et avec d'autres partenaires autour d'intérêts communs en développant les liens de communication, d'échange, d'information et de collaboration.

Les activités du CRADI se développent donc autour :

- ⊗ De la défense des droits des enfants et des adultes ayant une DI ou un TED et de ceux de leurs familles.
- ⊗ Des communications, notamment avec les partenaires extérieurs et les médias.
- ⊗ De la concertation, le soutien des membres et le développement de la vie associative.
- ⊗ Cette année se sont ajoutées des activités de réflexion collective destinées à mieux orienter les actions futures.

Le CRADI compte à ce jour 31 organismes membres. Le membership a connu quelques modifications au cours de l'année. Deux groupes sont venus grossir les rangs au cours de l'année, Les Muses et Loisirs Soleil.

On notera la perte du Regroupement pour l'intégration dans la communauté, un groupe administré par un CA dont les membres sont âgés et qui ne peut plus envoyer de représentant. Par ailleurs, la fusion des CRDITED a provoqué la disparition de l'Association des parents du centre Gabrielle-Major, devenue l'Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (APDITED). Elle a également entraîné la fusion de deux comités d'usagers en un seul.

Deux tiers des membres existaient déjà quand le CRADI a été créé. Le membre le plus jeune a maintenant 8 ans alors que le plus ancien en a 77.

C'est donc toute une expertise variée, développée au cours du temps, dans un monde en évolution qui émerge de ce regroupement, lui donnant une grande somme d'expériences tout en assurant un rajeunissement permanent indispensable pour faire face aux problématiques nouvelles.

La majorité des organismes développent leurs activités sur l'ensemble du territoire montréalais. Ils établissent des communications avec un grand nombre de partenaires. Quelques-uns travaillent sur un territoire plus restreint (sous-régional), mais toujours sur plus d'un territoire de CSSS ou plus d'un arrondissement.

LE FINANCEMENT DES ORGANISMES EST UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

✓ 25 organismes membres du CRADI reçoivent un financement à la mission globale en santé, services sociaux par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour un montant compris entre 25 000 \$ et 255 000 \$.

- ♻ 19 en DI
- ♻ 2 en TED
- ♻ 1 en santé mentale
- ♻ 3 en déficience physique

Trois de ces organismes reçoivent, par ailleurs, un montant substantiel en entente de service, souvent pour confirmer une entente historique.

CARTE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

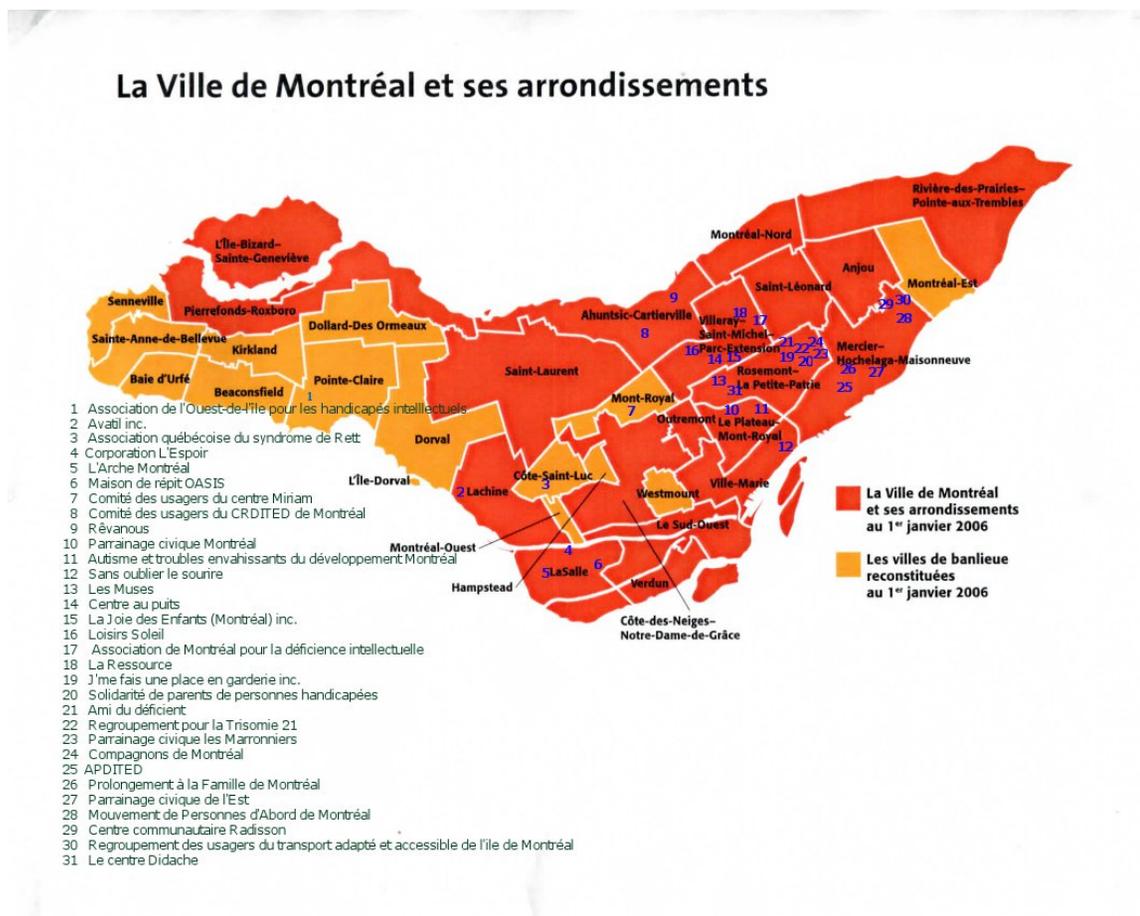


Figure 1 Carte de Montréal situant les organismes communautaires sur l'île

- ✓ 2 organismes sont financés par le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). Ce sont des organismes reconnus en défense des droits. Le financement à la mission globale y est moins généreux de 57 000 \$ à 67 000 \$).
- ✓ 2 organismes n'ont aucun financement à la mission globale.
- ✓ Les 2 comités des usagers reçoivent un montant de fonctionnement fixé par règlement.
- ✓ En outre, Centraide finance à la mission ou par programme 11 organismes-membres du CRADI et 3 projets (dont le projet Liens et le Mouvement PHAS), à raison de 50 000 \$ à 150 000 \$.

En dehors de ces financements à la mission, les organismes cherchent des fonds par entente de services, par projets en programmes spéciaux, et par levée de fonds et commandite.

La recherche de financement constitue une activité en soi, souvent très exigeante, car elle implique toujours plusieurs bailleurs de fonds, très souvent une série d'activités pas toujours en rapport avec la mission de l'organisme et également le montage de projets sans récurrence financière assurée.

On verra, au travers de ce rapport, que plusieurs enjeux de financement ont traversé les activités des groupes au cours de l'année

Comme regroupement régional, comme lieu de concertation et parce qu'il est un organisme de défense des droits, le CRADI travaille avec une multitude de partenaires :

- ⊗ D'autres organismes communautaires en déficience intellectuelle ou déficience physique
- ⊗ D'autres regroupements régionaux (ROPMM, RACOR, RAPSIM, RAFSS, COMACO, ROCFM, AlterGo, RIOCM, TROVEP, Coalition montréalaise pour la survie des services publics)
- ⊗ D'autres organismes communautaires (RAANM, organismes d'aînés, de bénévoles, etc.)
- ⊗ Les instances locales et régionales reliées à chacun des ministères
- ⊗ La municipalité de Montréal (ses services centraux et ses arrondissements, ses élus)
- ⊗ Les députés montréalais
- ⊗ La Conférence régionale des élus
- ⊗ Les centres de recherche et universités de la région

Par ailleurs, le CRADI est en communication avec diverses instances nationales, soit directement pour des dossiers régionaux, soit à titre de membre d'organisations provinciales (AQRIPH-PHAS) comme porteur ou associé à des dossiers :

- ⊗ Des regroupements provinciaux d'organismes communautaires (AQIS, COPHAN, AGIDD et CTROC)
- ⊗ Tous les ministères concernés par l'intégration des personnes handicapées
- ⊗ Des organismes gouvernementaux avec mandats particuliers (OPHQ, Protecteur du citoyen, CDPDJ, Curateur public, etc.)
- ⊗ Des associations professionnelles, des ordres professionnels, des coalitions provinciales de défense des droits (PHAS)
- ⊗ des syndicats
- ⊗ Des députés provinciaux

Enfin, le CRADI est en relation avec trois bailleurs de fonds principaux, soit pour lui-même, soit comme regroupement représentant ses membres :

- ⊗ Le SACAIS
- ⊗ L'Agence SSS comme gestionnaire du PSOC
- ⊗ Centraide

- ☸ Compte tenu de la nature même de la mission du CRADI, de son rôle de défense des droits et de concertation, le travail est effectué d'une part à l'interne du CRADI, d'autre part à l'extérieur de celui-ci, en concertation, et en représentation avec des partenaires, et toujours suivant les orientations des membres. À cet égard, les comités de travail internes, le conseil d'administration et les assemblées des membres sont les instances par lesquelles le CRADI décide de ses positions et de ses actions.

L'assemblée des membres

- ☸ Elle s'est réunie une fois en assemblée générale le 9 juin 2011. Quarante-trois personnes (26 membres) étaient présentes. Selon les règlements, l'assemblée a approuvé les rapports d'activités et financier, s'est prononcée sur le plan d'action et a pris connaissance des prévisions budgétaires.
- ☸ En raison de l'orientation prise au plan d'action, les membres ont décidé de faire de l'année 2011-2012, une année de réflexion afin de réorienter et prioriser les actions du CRADI. On retrouvera plus loin la description de cette activité, mais cela a donné lieu à 3 rencontres d'une journée et 2 autres demi-journées.

Le conseil d'administration

- ☸ Composé de cinq membres : Djamila Benabdelkader, présidente, Céline Mercier, vice-présidente, Yvon Desgroseilliers, secrétaire-trésorier, Johanne Téodori jusqu'en octobre 2012 et Guillaume Lahaie administrateurs.
- ☸ Il s'est réuni 15 fois au cours de l'année (plus un CA téléphonique) pour traiter des affaires de la corporation et décider des positions du CRADI.

L'ORGANISATION DE TRAVAIL

Les comités de travail du CRADI

- ✿ Les comités de travail sont une structure très habituelle de fonctionnement pour le CRADI. Leur mandat est de documenter des problématiques, les débattre, préparer des dossiers aux fins de positions ou de représentations. De façon exceptionnelle, un seul comité s'est réuni cette année, celui des ressources résidentielles. Cette absence de comité de travail est très majoritairement due au fait que, cette année, nous avons travaillé en assemblée élargie de réflexion.

Les tables de concertation

- ✿ Le CRADI participe de façon régulière à neuf instances de concertation, la plupart rassemblant des partenaires de plusieurs réseaux. Les tables ont toutes des plans d'action, éventuellement des sous-comités; elles dépassent donc le simple lieu d'information, pour être des lieux de promotion ou de représentation ou même pour construire des projets. Il en sera question dans le chapitre sur la défense des droits.
- ✿ Le Mouvement PHAS est un lieu de concertation particulier puisqu'il s'agit d'une coalition et d'une forme de réseautage de personnes handicapées, de familles, d'organismes communautaires et d'autres partenaires, unis dans le but unique de faire progresser l'accès aux services de santé et sociaux des personnes handicapées et de leur famille.

Les comités de travail initiés par les partenaires

- ✿ Le CRADI participe à divers comités de travail, initiés par des instances de partenaires et il y représente les besoins des personnes ayant une DI ou un TED (transport déficience intellectuelle, entente MELS/MSSS, démarche MADA, divers comités reliés au transport).
- ✿ Il participe aussi au comité de liaison Agence SSS, CSSS et organismes communautaires piloté par l'Agence, où se discutent les relations entre le milieu communautaire et le réseau de la santé, y compris les questions de financement des organismes. La représentation du milieu communautaire repose sur les regroupements sectoriels des organismes communautaires. Le CRADI y représente le secteur de la DI et des TED.

Les projets

- ☼ Cette modalité de travail est reliée à un mode de financement ad hoc et aussi parce que le CRADI souhaite faire la démonstration du respect des droits à travers la réalisation d'activités. Ceci se fait préférablement avec des partenaires de réseaux prêts à expérimenter l'inclusion sociale. Il en est ainsi, notamment, des nombreux projets travaillés avec succès avec la Ville de Montréal.
- ☼ En outre, deux projets financés par Centraide, travaillent l'empowerment, la participation citoyenne et la gouvernance des organismes (Liens et CDOC).

Au cours des années précédentes, le CRADI et ses membres avaient amorcé des activités de réflexion. Cela faisait suite à des analyses sectorielles de Centraide, mais surtout les membres avaient désiré s'atteler à ces travaux, car ils sentaient la nécessité de s'adapter aux nouvelles réalités amenées par un contexte de changement. D'où les premiers travaux commencés par le 1^{er} comité CDOC du CRADI en 2008 et 2009 et l'élargissement au projet CDOC financé par Centraide qui, lui, devait surtout porter sur les questions de gouvernance.

Pour la permanence du CRADI, il n'y avait pas seulement besoin de parler de gouvernance, mais aussi de tous les changements qui affectent la mission des organismes et qui les transforment de plus en plus en organismes de services appelés tranquillement à remplacer le réseau public.

En mai 2011, le CRADI a mené un **mini sondage auprès de ses membres** portant sur la place de l'intégration dans les activités de l'organisme, la place de la défense des droits, leurs activités de réseautage, concertation, promotion, sensibilisation et communication. Même si ce sondage n'avait rien de scientifique, il donnait des tendances très claires, avec une place réduite à la défense des droits, la raison pour laquelle les organismes se trouvent réunis au sein du CRADI.

À l'assemblée générale, il a été décidé que les organismes prendraient **une année de réflexion**, à la suite de laquelle on verrait s'il fallait repositionner les activités du CRADI.

Six séances de réflexion devaient se dérouler sur les thèmes suivants : l'intégration sociale (2 jours), la défense des droits (1 jour), la concertation et le réseautage (1/2 jour), la promotion et la communication (1/2 jour), l'information (1/2 jour) et le développement de l'expertise (1/2 jour).

L'INTÉGRATION SOCIALE

Deux journées ont été consacrées à ce thème, alliant des partages collectifs en grand groupe, des exposés sur les concepts d'intégration, inclusion et accessibilité universelle, et sur le modèle du PPH, des panels de représentants de divers milieux où peut se produire l'intégration, ainsi que d'expériences d'intégration tentées par les organismes communautaires. À cela étaient mêlés des échanges et des ateliers de discussion. À la fin, une synthèse a été faite par un observateur extérieur en la personne de M. Alain Germain.

23 personnes ont été présentes lors de ces journées de réflexion, sans compter la permanence et le conseil d'administration du CRADI.

Trois conclusions peuvent être dégagées de ce premier thème de réflexion :

- ✿ Cela fait grand bien aux organismes de prendre le temps de se parler de l'intégration et d'autres choses. Les organismes ont besoin de se parler de leurs pratiques et défis quotidiens.
- ✿ L'intégration sociale ne veut pas dire la même chose pour tout le monde. L'âge et l'expérience y sont pour beaucoup, depuis ceux pour qui la désinstitutionnalisation est une réalité qu'ils ont vécue jusqu'aux très jeunes intervenants qui viennent d'arriver dans le milieu et qui n'arrivent ni avec la même charge émotionnelle ni avec la même expérience de vie (ils sont nés dans la mixité sociale et l'ont vécue à l'école). Quoi qu'il en soit, la pratique de l'accessibilité universelle est inconnue de tous, sauf du RUTA et de la permanence du CRADI. Pour certains, intégration, c'est d'abord ne plus être institutionnalisé, pour d'autres, c'est contribuer à développer des comportements chez les personnes ayant une déficience intellectuelle de sorte qu'elles soient acceptées en société, pour d'autres, c'est faire participer les personnes ayant une déficience intellectuelle à des activités proposées par diverses organisations sociales. D'où des pratiques différentes selon les groupes, mais la plupart du temps dans des organismes qui eux-mêmes constituent des milieux à part.
- ✿ Une constante est ressortie tout au long de ces journées, portant sur l'absence ou l'incapacité du réseau de la santé à apporter les services essentiels nécessaires en amont même de l'intégration sociale. L'insuffisance des services est pointée comme un préalable non satisfait et le premier obstacle à l'intégration, sans compter que la réorganisation actuelle se présente à eux comme une perte supplémentaire de services.

LA DÉFENSE DES DROITS

D'entrée de jeu pour préparer cette journée, nous avons pris l'option non pas de parler de défense des droits, mais de faire de la défense de droits. L'idée était que les organismes se réapproprient ce mode d'intervention, que les plus jeunes participants s'y initient et que la façon d'y parvenir soit concrète. Quoi de mieux que de s'inspirer des préoccupations énoncées par les groupes précédemment sur l'accès aux services de santé et sociaux?

Là aussi ont été entrecroisées des activités de formation sur les problématiques d'accès aux services, sur les résultats atteints au cours des années grâce à des activités de défense des droits, avec des ateliers de travail où les organismes préparent des activités.

Sans aucune difficulté, les organismes se mirent d'accord sur un problème qu'il voulait résoudre, celui de l'accès aux services dans les CSSS relié au transfert de responsabilité des CRDITED et à la réorganisation en services en première et deuxième lignes. Les travaux suivants ont consisté à alimenter le contenu de ce dossier, s'entendre sur des choix stratégiques d'action, décider d'activités à faire en lien avec les choix d'action, se donner une structure organisée pour mener à bien l'action, faire une répétition de la représentation choisie par une simulation de manière à s'exercer à la prise de parole.

L'activité choisie fut une tournée des conseils d'administration des 12 CSSS effectuée par les organismes eux-mêmes pour sensibiliser ces derniers à la réalité de ces personnes qu'ils doivent accueillir et pour questionner sur l'offre de services en DI-TED. Le détail de l'activité est décrit à la page 23 de ce rapport d'activités au chapitre de la défense des droits.

Le travail sur ce thème s'est déroulé entre janvier et mars. On comprend qu'il se poursuivra sur l'année suivante ; sans préjuger des résultats à venir, on peut quand même affirmer que les organismes ont démontré une grande détermination dans cette action, et se sont montrés très engagés jusqu'à la fin de cette première étape bien qu'elle se situe dans une période de travail extrêmement chargée. Une quinzaine d'organismes (pour une vingtaine de personnes) ont collaboré très activement.

Nous croyons qu'à travers ces activités, les membres ont pu cerner davantage ce qu'est la défense des droits, comment la pratiquer. Ils ont aussi mis en œuvre diverses stratégies concernant d'autres activités de réflexion que nous avons projeté de faire, notamment concernant le réseautage et la communication.

Au terme de cette année de réflexion, nous pouvons dire ceci :

- ☼ Notre programme n'a pas été complètement finalisé et les thèmes non traités méritent qu'on s'y arrête.
- ☼ Les travaux sur l'intégration ont soulevé des questions. Il y a encore beaucoup d'interrogations pour les groupes sur les pratiques à développer.
- ☼ Les travaux sur la défense des droits ont été bien reçus et très productifs. Ils engagent les membres dans un travail efficace.
- ☼ Les membres ont apprécié se retrouver ensemble sur des problématiques qui sont lourdes sur leurs épaules, et devant lesquelles ils se sentent seuls.
- ☼ Les membres ont développé leur empowerment communautaire de façon remarquable et ont souhaité à être partie prenante de la solution des problèmes. Il y a un grand potentiel qui ne demande qu'à se développer.
- ☼ À ce jour, nous n'avons pas encore tous les éléments pour remanier le plan de travail du CRADI, mais certaines pistes se dégagent. Finaliser le plan de réflexion s'impose.

Il s'agit du champ majeur d'intervention du CRADI qui s'exécute, comme nous l'avons dit précédemment, par différentes stratégies et moyens, et à travers divers lieux de concertation ou de représentation.

Étant donné que la défense des droits se déroule selon des processus assez longs, la plupart des dossiers sont en continuité d'une année à l'autre, avec des pans qui se règlent et d'autres qui se poursuivent ou débutent.

Cette année, les dossiers se sont répartis majoritairement en deux volets :

- ☼ L'accès à des services de santé et sociaux de qualité et en quantité suffisante
- ☼ La participation et l'intégration sociale des personnes ayant une DI ou un TED.

2.1. L'accès à des services de santé et sociaux de qualité et en quantité suffisante

2.1.1. Le Mouvement PHAS

Le CRADI est un des initiateurs de cette coalition qui existe depuis 2005 avec pour objectif d'accroître l'accès aux services sociaux et de santé des personnes handicapées et de leur famille.

Il participe au grand comité du Mouvement, aux trois comités : gestion, politique et accès à l'information. Il est partie prenante aux activités de promotion, effectue des représentations politiques, contribue au réseautage et accompagne la coordination dans son travail.

Parmi les points marquants de l'année :

- La journée de réflexion bilan et perspective d'avenir (avril 2011), qui conclue à la nécessité de poursuivre l'action et à celle de mettre l'accent sur la mobilisation.
- La confection d'un nouveau plan quinquennal, pour répondre aussi aux exigences de financement de Centraide.
- La ratification officielle de l'entente de partenariat entre les organismes porteurs du Mouvement PHAS.
- L'obtention d'une subvention de la fondation Béati pour un travail spécifiquement dédié à la mobilisation.

- La production du rapport sur le plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience, une analyse critique du Mouvement PHAS après 3 ans de mise en œuvre du plan.
- Une rencontre extrêmement fructueuse avec le Protecteur du citoyen.
- La poursuite du réseautage avec l'AQESS, l'AQIS, la coalition Solidarité Santé, les ordres professionnels.
- Une rencontre avec le cabinet de la ministre Vien, où nous avons pu faire valoir les difficultés d'accès aux services.
- La 5^e édition du show accès cible, un événement de sensibilisation qui prend de l'expansion au fil des années et est de plus en plus médiatisé.
- La mise en place d'un comité communication qui nous amènera à utiliser de plus en plus les médias sociaux.

On soulignera parmi les résultats tangibles et auxquels le Mouvement PHAS n'est pas étranger l'obtention en février d'un budget non récurrent de 8 millions pour tout le Québec, suivi de l'annonce d'un budget récurrent de 35 millions pour la prochaine année budgétaire.

Cette année, le Mouvement PHAS a composé avec l'absence de sa coordonnatrice, malheureusement en congé de maladie avec un intérim assuré par Olivier Martin. Quoi qu'il en soit, les activités du Mouvement ont continué à se déployer avec efficacité. Merci à Marie-Claude Gagnon et à Olivier Martin.

Le Mouvement PHAS en quelques flashes



Figure 2 Deux photos du Show de PHAS en novembre 2011

2.1.2. Réorganisation des services santé et services sociaux DI-TED à Montréal

Cette année, nous avons prévu d'exercer une vigilance sur le plan triennal de l'Agence et de participer aux travaux de cette dernière sur la révision du programme de soutien aux familles.

L'Agence n'a pas été très active à ce chapitre, ce qui n'a pas empêché la réorganisation de se mettre en place, avec des aspects positifs, mais aussi avec de très nombreuses difficultés pour les usagers. Ceci a été très largement dénoncé par les membres du CRADI dès l'automne 2011.

⇒ **Les membres s'organisent pour défendre l'accès aux services lors des journées de réflexion**

- À l'automne, ils dénoncent les difficultés.
- En janvier et février, ils analysent les éléments de la situation, organisent une mobilisation qui consistera à visiter tous les conseils d'administration des 12 CSSS montréalais pour les questionner sur leur offre de service en DI-TED.

Cette étape est soutenue par des activités de formation pour actualiser les connaissances des membres sur la réorganisation du réseau et initier les nouveaux venus. En mars, les membres peaufinent leur dossier.

- Parallèlement, nous avons convié les associations à une collecte d'information sur l'accès aux services à travers une grille à remplir de manière à disposer de témoignages.

Le printemps 2012 sera une période de représentation et d'action. L'objectif est d'interroger les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux sur leur offre de service et de les amener à une table de travail pour bonifier cette réorganisation et répondre aux difficultés des familles et à l'absence de soutien des personnes DI-TED.

Le résultat est :

- ✓ Une meilleure compréhension par les membres des éléments de la problématique.
- ✓ Une mobilisation très active d'un grand nombre de membres du CRADI.
- ✓ Une redécouverte des atouts de la défense des droits.
- ✓ Le sentiment des membres de retrouver du pouvoir d'agir face à une situation déprimante, et d'ainsi mieux aider leurs membres.

2.1.3. Des liens de partenariat avec le CRDITED de Montréal

L'année 2010 se terminait sur deux consultations de l'Agence sur des scénarios de fusion des centres de réadaptation, sans qu'une décision soit prise par le Ministère, quand, coup de théâtre, trois CRDI décident d'eux-mêmes de fusionner au printemps 2011, formant le CRDITED de Montréal, et laissant subsister en l'état le CROM et le CRDITED Miriam.

Cette année fut donc l'installation du nouveau CRDITED de Montréal, un travail de restructuration qui prendra plusieurs années.

Le CRADI a voulu profiter de cette conjoncture de changement pour amorcer un type de partenariat plus intéressant avec cet acteur du réseau; la situation y était propice en raison de la philosophie de la nouvelle direction du Centre, et avec la disparition de la compétition inter centre.

L'équipe de direction du CRDITED de Montréal et la permanence du CRADI se rencontrent à intervalles réguliers pour s'informer et discuter de dossiers à potentiel de difficultés pour les usagers.

Trois rencontres ont eu lieu au cours de l'année portant sur l'évolution de la restructuration de la fusion, l'accès aux services, les services socioprofessionnels, les services résidentiels, le transport (en lien avec les dossiers traités par la table de concertation), les ententes de services avec les organismes communautaires, le dossier du vieillissement, le transfert de dossiers aux CSSS en rapport avec la spécialisation des CRDITED. Nous pouvons affirmer que les échanges sont transparents et empreints de confiance. Cela permet au CRADI d'apporter ses préoccupations. Cela a permis aussi de régler rapidement certains problèmes.

Entre temps, la situation de l'ensemble du dossier de la fusion a trouvé un aboutissement avec l'octroi de territoires officiels à chacun des CRDITED, situation qui n'a pas fait de vagues. Un équilibre se réinstalle à Montréal.

2.1.4. Le soutien aux familles

La dernière fois que le CRADI avait réalisé un portrait du soutien aux familles dans la région de Montréal, c'était en 1997. Quinze ans ont passé. La situation du programme ne s'est pas améliorée. Nous devons participer à un comité mis sur pied par l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, sur l'offre de soutien aux familles en CSSS. Le comité de l'Agence n'a toujours pas vu le jour. Nous avons déjà été alertés sur des situations de coupures et de difficultés vécues par des familles au niveau de ce programme. C'est pourquoi le CRADI a remis en route un questionnaire destiné aux familles afin de faire un portrait de la situation actuelle. Une vingtaine de familles ont répondu. Même si cela était éclairant, nous avons jugé que cela était insuffisant pour entreprendre une action. Nous avons cependant agi conjointement avec l'AMDI pour faire connaître au CSSS Ahuntsic Montréal-Nord notre désaccord sur sa façon de gérer le programme soutien aux familles.

2.1.5. Les ressources résidentielles et les visites de qualité des services

⇒ **Vigilance**

Nous avons réagi par lettre à la situation concernant une ressource intermédiaire de Gabrielle-Major. Nous avons eu une réponse satisfaisante du CRDITED.

⇒ **Soutien à l'AQRIPH**

Nous avons soutenu l'AQRIPH dans ses démarches pour exiger la reprise des visites ministérielles d'appréciation de la qualité des RI et des RTF, parce que nous avons participé à ces visites.

⇒ **Groupe sur la qualité**

- L'année dernière un groupe du CRADI composé de représentants du Mouvement Personnes d'Abord de Montréal, Sans oublier le Sourire et du Prolongement à la famille s'était rencontré pour dénoncer plusieurs situations très questionnables sur la qualité de services résidentiels de plusieurs CRDITED de Montréal (avant la fusion). Le comité CRDITED-OC aura sa première rencontre en mai.
- Plusieurs réunions ont permis d'inventorier et documenter de nombreuses situations problématiques.
- À la suite, une lettre illustrant des situations médiocres en RI et RTF a été envoyée au CRDITED de Montréal.
- Dans le cadre de notre nouveau partenariat, lors d'une réunion avec direction, nous avons discuté de ce point et obtenu qu'un comité CRDITED-OC examine la question.
- Intervention à la Table de l'Est

2.1.6. Le dossier socioprofessionnel

En raison des menaces évidentes de disparition de ce programme de l'offre de services des CRDI-TED, nous avons mis ce dossier comme prioritaire.

- ⊗ Toutefois, nous avons fait des représentations, on ne peut plus claires, auprès du CRDITED de Montréal sur le désir du milieu communautaire de voir ces services maintenus tant que des travaux de réorganisation n'auraient pas lieu pour s'assurer de garder des services fonctionnels. En raison des travaux liés à la restructuration du CRDITED et de l'orientation prise par celui-ci, aucun changement majeur n'est intervenu au cours de l'année. Nous avons tout de même élaboré un état de situation des services montréalais qui démontre une diminution de services. Cela a déjà été abordé au comité partenariat avec le CRDI et c'est à poursuivre.
- ⊗ Au lieu de nous concentrer sur la situation à Montréal, nous avons plutôt concentré nos énergies sur l'évolution du dossier au niveau provincial, la plupart des régions étant plus avancées.

La permanence du CRADI a donc contribué aux travaux du comité de l'AQRIPH : analyse de la situation, portait des régions, mise en forme de grandes orientations, début d'écriture d'une position. Le CRADI a aussi été deux fois de la délégation de l'AQRIPH au Ministère, où le dossier socioprofessionnel a tenu une large part des discussions. Le CRADI a aussi contribué aux lettres qui ont incité la Ministre à ordonner aux établissements d'assurer une continuité de services.

Ce dossier doit rester prioritaire

- En raison de la réorganisation qui avance partout au Québec.
- Parce que, même si le CRDITED n'a pas fondamentalement changé son offre de services, les personnes ayant une déficience intellectuelle légère se font orienter vers le CSSS pour leur soutien en emploi ou leur recherche de travail, plusieurs ont vu leur nombre de jours de fréquentation diminuer, certains ont été orientés vers des activités de loisir dans les organismes communautaires et les personnes qui sortent de l'école n'ont pas accès aux services.
- Parce que, parmi les situations problématiques que nous avons relevées, les services socioprofessionnels viennent en tête de liste.

2.1.7. Le Dossier santé Québec (DSQ)

Au début de l'année 2012, le Dossier santé Québec s'est implanté à Montréal. Le CRADI a suivi l'information donnée par l'Agence et l'a rediffusée aux membres. D'autres éléments d'analyse ont été fournis aux groupes, notamment les documents issus du RIOCM.

Vu que le DSQ touche aux droits fondamentaux des gens, le CRADI a demandé que l'information soit rendue universellement accessible. Après divers appels à l'Agence et au MSSS, celui-ci acceptait de faire faire une version en langage simplifiée.

Le CRADI a fourni au MSSS l'information sur la façon de rendre ce document en langage simplifié. Le CRADI a aussi contribué à la relecture de la simplification effectuée par Simplicom.

2.1.8. La stimulation précoce

- ⊗ Le CRADI a exercé une vigilance quant au développement des services dans les CSSS.
- ⊗ Le CRADI a visité le nouveau service de stimulation inauguré par le CRDITED de Montréal.
- ⊗ Finalement, il y a eu une rencontre entre le CRADI et J'me fais une place en garderie pour échanger sur diverses problématiques rencontrées par les familles de jeunes enfants, notamment sur la transmission des dossiers entre le CRDP Marie-Enfant et les CRDITED.

Notons que cette question ainsi que le manque d'intensité des services des CRDI sont la 2^e sorte de plaintes signalées par les familles lors du sondage terrain effectué par les associations.

2.1.9. Le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle

- ⊗ Avec la contribution financière de l'OPHQ, le CRADI a remis en route la **revue de littérature** amorcée l'année précédente. Sonia Rioux est la chercheuse embauchée à cet effet. Nous sommes dans la phase finale de cette revue dont la fin est prévue pour l'été 2012. La littérature s'avère beaucoup plus abondante que nous l'avions pensé.

Ces travaux nous ont amenés à établir des liens avec le service de recherche du Curateur public qui a un intérêt pour cette problématique et qui aura participé à la rédaction de l'un des chapitres. Nous avons aussi jeté les ponts d'une collaboration avec l'unité de recherche du CRDITED de Montréal pour envisager un partenariat pour la poursuite de nos travaux.

Nous sommes satisfaits de la connaissance que nous apporte cette revue de littérature, un document inédit pour le Québec.



Figure 3 Photo issue du dépliant du colloque « Vieillir avec une déficience intellectuelle »



Guide pour le soutien des parents et journée d'échange de l'AMDI

Nous avons prêté notre contribution à l'élaboration du guide produit par l'AMDI (discussions de contenu et relecture) dont une partie des contenus reposait sur le premier travail de recension effectué par le CRADI l'année précédente. Nous avons participé à la journée d'échange organisée par l'AMDI, journée qui, pour la première fois, permettait aux intervenants montréalais de tous ordres d'échanger sur cette réalité en émergence. Il ressort de cette journée un immense travail à faire tant pour le réseau de la santé et des services sociaux que pour le milieu communautaire.



Démarche municipalité amie des aînés (MADA)

Le CRADI a participé à cette démarche entreprise par la Ville de Montréal, et devant déboucher sur un plan d'action municipal en faveur des aînés. Le CRADI a participé aux 4 rencontres du comité des partenaires MADA, destiné à accompagner la Ville dans la planification de cette démarche. Avec l'AMDI et Rêvanous, le CRADI a participé à un forum de discussions destiné à alimenter un état de situation et à proposer des solutions pour le plan d'action.

En plus d'apporter le point de vue sur le vieillissement des aînés ayant une déficience intellectuelle, cette activité a permis au CRADI de se réseauter avec le milieu communautaire et institutionnel des aînés. Cela a permis également de poursuivre avec l'accessibilité universelle comme solution à un bien-vivre collectif.

2.2. L'intégration et la participation sociale des personnes ayant une DI ou un TED

2.2.1. L'intégration en service de garde

Le CRADI a poursuivi son implication à la table sur l'intégration en service de garde de Montréal, nous y représentons les intérêts des enfants présentant une DI et/ou un TED. Notre implication s'est cependant éclaircie en deuxième partie de l'année en l'absence de notre représentante habituelle en congé de maladie.

2.2.2. Les services éducatifs

⇒ **Comité régional de l'entente de complémentarité MELs/MSSS**

Le CRADI a participé à **deux rencontres** de cette instance de concertation qui réunit les partenaires régionaux de l'éducation, de la santé des services sociaux et des représentants de parents. Ce comité diffuse de l'information sur les travaux nationaux relatifs à cette entente, sur des projets actifs dans la région (persévérance scolaire, école en santé, travaux effectués dans les comités locaux).

Le comité a établi un **plan de travail régional 2010-2012** comprenant cinq éléments, notamment le soutien aux comités locaux de l'entente MELs/MSSS, le soutien à l'approche-écoles et milieux en santé, les services aux jeunes en difficultés, ou handicapés, les PSI et PSII, le portrait de l'offre de services des réseaux de la santé et de l'éducation. Le CRADI dispose là d'une plateforme pour faire entendre les besoins des enfants handicapés.

Certains objectifs touchent particulièrement les services aux élèves handicapés. Malheureusement, ce sont ceux qui accusent le plus de retard. C'est ici que devaient se traiter la question de l'arrimage entre les services de la santé et des services sociaux pour les élèves présentant un trouble de comportement ou en situation de crise (une problématique inscrite au plan montréalais 2009-2012, et qui reste toujours en suspens). Les progrès accomplis sont reliés au fait que les CRDITED, les CSSS et les écoles se connaissent davantage en raison de leur présence simultanée dans les comités locaux de l'entente. Le CRDITED de Montréal a aussi nommé un conseiller cadre affecté spécifiquement au partenariat avec le milieu scolaire, ce qui permet de mettre en lien plus rapidement les personnes aptes à soutenir les milieux scolaires en cas de crise. Il y a encore fort à faire ainsi que pour le portrait de l'offre de service du réseau de la santé et des services sociaux au réseau scolaire qui devrait être complété l'année prochaine.

Le CRADI a participé à la **consultation régionale sur le cadre de référence montréalais sur le PSI et le PSII**, en produisant un **avis** sur le sujet. Le cadre de référence devrait être adopté dans la prochaine année.

⇒ **Participation aux représentations nationales du milieu associatif**

L'intégration scolaire est un sujet particulièrement chaud actuellement. Elle fait l'objet de prises de positions ministérielles et est un enjeu syndical. Le CRADI représentait depuis plusieurs années l'AQRIPH au niveau national.

Au cours de l'année 2010-2011, nous avons progressivement passé le flambeau à la directrice de l'AQRIPH qui assume maintenant l'ensemble du dossier ainsi que la représentation au GCAS. Néanmoins, cette année encore, le CRADI a été présent dans certaines activités du comité des partenaires en éducation afin de contribuer aux réflexions qui précèdent nos représentations. Plus spécifiquement, le CRADI était présent lors de la journée spéciale sur l'inclusion scolaire au Québec pendant laquelle nous avons dressé un bilan et surtout discuté de stratégies d'action.

2.2.3. L'accompagnement

Depuis l'automne 2010, la table de concertation sur l'accompagnement a pris un tournant en s'élargissant de plusieurs partenaires : associations d'aînés, associations de bénévolat, CSSS, CDEC avec pour mandat de réfléchir à une **offre structurée de services d'accompagnement** pour toute la population montréalaise ayant ce besoin, sur la base d'un **projet-pilote** qui serait mis en œuvre par PIMO. C'est la première fois qu'un milieu multisectoriel s'attelle collectivement à un projet d'accompagnement qui vise une solution plus large que celle que peut offrir le milieu communautaire. La réflexion sur le projet-pilote a été très active, mais s'est avérée complexe et s'est poursuivie tout au long de 2011-2012.

Parmi les éléments de complexité figurent des éléments inconnus tels que l'évaluation du besoin (combien de personnes voudront utiliser ce service), également les diverses trajectoires à utiliser mettant en jeu les CSSS et les organismes communautaires au travers du bénévolat et de l'accompagnement rémunéré (sur ce point les organismes s'entendent); enfin la question du coût du service ne fait pas l'unanimité. Les organismes de personnes handicapées souhaitent le respect du principe de compensation. Le projet-pilote est actuellement en recherche de financement. La table a aussi effectué un suivi sur le service d'accompagnement individuel lié au programme d'accompagnement en loisirs; le CRADI a participé au recensement des programmes de financement de l'accompagnement.

Le CRADI est représenté à cette table par Djamila Benabdelkader. Plusieurs organismes en DI-TED y siègent également, dont ATEDM, l'AMDI et la Corporation l'Espoir.

2.2.4. L'emploi

⇒ **Participation du CRADI à la table emploi de Montréal**

La Table pour l'intégration en emploi des personnes handicapées est une instance qui regroupe des partenaires intéressés par l'emploi des personnes handicapées. Elle existe depuis l'hiver 1998 et le CRADI y participe depuis les débuts. Depuis que la Table a produit son étude sur l'emploi coordonnée par le CRADI, en 2007, elle n'a cessé d'avancer dans la connaissance de la réalité et des besoins des personnes handicapées en ce qui concerne l'emploi. C'est d'ailleurs à partir de cette étude qu'un plan d'action a pu être réalisé. Le CRADI est toujours membre de la Table mais de façon moins active en lien avec ses priorités de travail et la disponibilité de la permanence.

Cette année, la Table a réalisé un document de sensibilisation à l'intention des employeurs.

Des discussions sont également en cours pour créer un outil de sensibilisation pour les personnes handicapées éloignées du marché du travail.

La Table a aussi convenu de faire la promotion de la formation qualifiante auprès des personnes handicapées et de leurs proches et des intervenants ainsi que des commissions scolaires (une rencontre est prévue avec celles-ci en juin).

Soulignons que la Table s'appuie sur des éléments de la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées* pour orienter ses actions. La Table est également partie prenante des travaux sur la transition-école vie active (TÉVA).

⇒ **Participation au comité sur la TEVA**

Cette thématique est coordonnée par Engagement jeunesse Montréal. Les travaux ont débuté en 2009 et se poursuivent rondement. Le comité TÉVA tient une réunion par mois sauf l'été. Jusqu'à la fin de 2011, la permanence du CRADI y assurait la représentation du milieu associatif en DI-TED. Depuis janvier 2012, le flambeau avait été passé au Regroupement pour la Trisomie 21 au nom du CRADI et du milieu associatif en DI-TED.

Cette année le comité a travaillé à la mise en place des collaborations intersectorielles, il a réalisé un état de situation sur la TÉVA et a organisé des rencontres avec différents réseaux (la rencontre du milieu associatif est à venir).

Il a aussi élaboré des outils intersectoriels à l'intention des intervenants

Pour connaître le plan d'action TÉVA 2010-2014, consultez le site suivant : <http://www.engagementjeunessemontreal.com/ej.pdf>.

⇒ **Participation au colloque des partenaires du milieu associatif sur le travail**

Ce colloque qui a eu lieu en mars 2012, réunissait des membres de la COPHAN et de l'AQRIPH et a été construit en collaboration avec le CAMO, afin que le milieu se dote d'un plan d'action commun pour améliorer la situation de la formation et de l'emploi des personnes handicapées. De nombreuses idées se sont dégagées de ce colloque. L'AQRIPH et la COPHAN se sont engagées à y donner suite et à produire un plan d'action. Le CRADI y était présent parmi les membres de l'AQRIPH.

2.2.5. Le transport

- ☸ La Corporation La Joie des enfants poursuit ses représentations au nom du CRADI **au comité d'admission de la STM** ainsi qu'au **comité usagers-transporteur**, et au **conseil d'administration du RUTA**. Merci à la Corporation qui effectue ce travail depuis de nombreuses années.
- ☸ Le CRADI participe régulièrement aux travaux de la **table de concertation transport** qui s'est réunie à sept reprises cette année pour traiter des points suivants : formation des employés à la STM, réservation par internet, contrôle et renouvellement de la carte OPUS, bureau du taxi, autobus accessibles, campagne de plaintes à la STM initiée par le RAPLIQ, intervention rapide en situation d'urgence, plan de développement de la STM en accessibilité universelle, retours sur appel. Bref, ce sont beaucoup de sujets variés dont certains font l'objet de travaux en comités. Le CRADI poursuit son implication au sein de deux comités soit le **comité annulation massive lors de tempête de neige** et **comité situations d'urgence**.

- ⊗ Cette année le **comité des situations d'urgence** a orienté ses activités sur la création d'un service d'urgence par taxi pour répondre à de nombreuses situations auxquelles le transport adapté ne peut répondre. Il s'agit de SOS Taxi. Restent à traiter des situations d'urgence vécues plutôt par les personnes ayant une DI ou un TED et qui sont davantage liées à des dysfonctionnements du transport adapté ou régulier. Quant au **comité annulation massive, en cas de tempête de neige**, on ne veut pas pénaliser les usagers ayant une DI, il n'y a pas de solution encore arrêtée, mais cela aura permis de faire les liens avec le CRDITED de Montréal et clarifier ses pratiques.
- ⊗ On notera aussi que la table de concertation transport a tenue **une journée de réflexion le 5 mai 2011** qui avait pour objectif de réfléchir à notre partenariat avec la STM et à des stratégies pour améliorer la capacité du milieu à participer, partant du constat que la STM le sollicite très souvent, mais sans qu'il soit capable d'anticiper ses demandes. Nous devons mobiliser beaucoup de ressources dans des échéanciers serrés. La journée a permis une mise à plat des problèmes, et de voir quelles ressources chaque organisme est capable de consentir.
- ⊗ Le CRADI a aussi été présent sur les **comités** formation des chauffeurs, vigie OPUS contrôle et posteriori.
- ⊗ Le CRADI a participé à la **rencontre du bureau de taxi** où il a été question de plusieurs thématiques, telles la formation des chauffeurs, la surcharge tarifaire, la création d'une nouvelle société para municipale qui est appelé à remplacer le bureau de taxi.
- ⊗ Le CRADI a participé à la consultation sur le **plan de développement en accessibilité universelle** de la STM 2012-2015

En raison de l'ampleur des travaux qui se font sur l'accessibilité universelle du réseau régulier de transport et pour mieux s'arrimer avec le milieu associatif, la STM a l'intention d'adopter un **plan de développement en accessibilité universelle**. Ce plan qui concerne les années 2012-2015 la guidera ainsi que ses partenaires dans la mise en œuvre de ses actions.

Le 1^{er} mars, la STM présentait le projet au milieu associatif et le mettait en consultation. En mars 2012, le CRADI a donc participé à l'effort de concertation du milieu associatif pour produire un avis conjoint qui a été rédigé par le RUTA. L'adoption du plan de développement par la STM est prévue en juin 2012.



Comité déficience intellectuelle, sous-comité du comité accessibilité universelle, relevant du comité Service à la clientèle.

Deux projets ont mobilisé le comité en 2011.

- **1^{er} projet : Projet de signalétique Métro Berri**

Le CRADI a travaillé depuis plusieurs années à sensibiliser les gens de la STM à la réalité des personnes ayant une DI. Cette année, on a su les convaincre que c'était un incontournable de poursuivre nos recherches concernant les besoins des personnes en matière de signalétique et que cette recherche devait être menée par une chercheuse très au fait de la réalité de ces personnes. Partant du principe que les besoins de ces personnes sont les révélateurs des besoins de l'ensemble des utilisateurs du réseau régulier en matière de signalétique, la STM a dégagé un financement pour la réalisation de cette recherche.

Une première étape de recherche par le biais de photos montage a eu lieu au mois de novembre 2011. La deuxième étape de la recherche, tests terrains, est prévue en juin 2012. Les résultats de cette recherche pourront orienter les décideurs de la STM sur les directions à prendre et les éléments à privilégier en matière de la signalisation dans le métro.

- **2^e projet : Projet de refonte site web STM**

En mai 2011, le CRADI a rencontré mesdames Le Bouëdec et Ouellet pour présenter le travail d'adaptation en langage simplifié et en orthographe alternative ainsi que les mécanismes de travail pour créer un site comme le site Accès Simple de la Ville de Montréal. Puisque la STM procédait à une refonte de son site internet, il était important de la convaincre de l'adapter pour les personnes ayant une DI.

Simplicom et le CRADI ont analysé les deux sites de la STM (<http://www.mouvementcollectif.org/> et www.stm.info/) afin d'évaluer la quantité de travail et de prioriser les contenus à adapter. Un document de travail, réalisé par Simplicom a été remis à la STM. Il n'y a pas eu d'autres suites, la STM ayant connu des délais dans ses travaux.

2.2.6. La scène municipale

⇒

Comité des partenaires

- Le **comité des partenaires** s'est rencontré 7 fois au cours de l'année et est l'interface essentielle entre la Ville et le milieu associatif. Il poursuit ses activités de sensibilisation auprès des élus et des fonctionnaires de la Ville face à l'accessibilité universelle, il continue ses représentations pour assurer un financement récurrent pour le programme d'accompagnement en loisir, il accompagne les porteurs en accessibilité universelle dans la réalisation de leurs projets dans le cadre du plan d'action. Voici les dossiers ou le comité s'est grandement investi :



Figure 4 le comité des partenaires en réunion

- ✓ Le CRADI a été présent lors de plusieurs **représentations auprès d'élus municipaux** et de directions des services de la Ville.

- ✓ Le comité a poursuivi ses travaux sur la **définition de l'accessibilité universelle** en partenariat avec le Groupe Défi Accessibilité (GDA). Une nouvelle définition de l'accessibilité universelle a été produite accompagnée d'un article à paraître dans la revue du RPPH.
- ✓ Il y a eu diverses représentations auprès des élus, fonctionnaires et de l'ombudsman concernant les enjeux majeurs que soulève le **Quartier des spectacles** en termes d'accessibilité et de sécurité. Nous avons obtenu qu'une étude soit faite dans l'objectif d'observer les situations problématiques de circulation dans ce haut lieu de participation sociale montréalais.
- ✓ Depuis 10 ans, le comité des partenaires travaille à rendre la Ville universellement accessible. 2011 aura été l'année de l'adoption par la Ville de sa **politique d'accessibilité universelle**, un geste dont nous nous réjouissons particulièrement puisqu'elle enchâsse l'accessibilité universelle dans les grandes orientations de la Ville. À la suite, tous les arrondissements ont rapidement adopté cette politique.
- ✓ Le comité a également accompagné les **travaux de préparation du plan triennal** en accessibilité universelle 2012-2014. Le plan sera adopté 2012.

⇒ **Les projets du CRADI en accessibilité universelle**

Le CRADI poursuit son projet « Pour des communications et des services municipaux accessibles aux personnes qui ont des difficultés de lecture ou des limitations intellectuelles » qui se scinde en 9 volets. Voici un résumé :

➤ **Direction du greffe**

Réorganisation des contenus du site internet. Poursuite en 2011 pour l'information concernant le Conseil municipal. Début des travaux pour la simplification des informations sur le conseil d'agglomération.

➤ **Ombudsman de Montréal**

L'Ombudsman de Montréal a entièrement réorganisé les contenus de son site internet afin d'en augmenter l'accessibilité. Cela entraîne une réorganisation des contenus de ce site que nous avons commencé à simplifier. Le travail se poursuivra en 2012.

- **Chantier sur la démocratie**
Nos avons finalisé l'adaptation de la charte montréalaise à l'automne. Il restera à simplifier les modifications qui ont été apportées à la charte suite à la consultation sur sa révision en 2011. Ce travail se poursuivra en 2012.
- **Direction du développement culturel**
Nous avons fini l'adaptation en langage simplifié et en orthographe alternatif de la phase 2 soit des contenus liés aux musées, aux projets réseau et aux festivals. Les informations ont été mises en ligne en février 2012.
- **Équipe E-cité :**
Nous avons eu trois rencontres de travail pour établir des mécanismes de fonctionnement pour la mise en ligne des adaptations sur le site Accès Simple. Ajoutons que ce partenariat est complexe vu qu'il met en œuvre tous les services de la Ville qui doivent s'ajuster avec l'équipe E-cité en ce qui concerne le site Accès Simple. Une collaboration étroite s'est installée entre ce service, le CRADI et Simplicom pour la mise en ligne de l'ensemble des travaux d'adaptation.
- **Direction des grands parcs :**
Deux projets sont liés à cette direction :
 - ✓ L'adaptation des contenus des informations des 17 grands parcs sur le site internet est terminée. La mise en ligne est prévue en 2012.



Figure 5 Le parc-nature de l'île-de-la-Visitation

- ✓ Le projet de recherche concernant l'évaluation de la signalisation dans les grands parcs en regard des personnes ayant une DI est terminé. La collecte de données a eu lieu au printemps 2011. Le rapport de recherche est disponible au CRADI.
- **Service des incendies de Montréal (SIM) :**
Le CRADI coordonne un comité dont le mandat est d'accompagner ce service dans la réalisation d'une nouvelle version standard d'un formulaire d'inscription et dans la production des médias substituts. En 2011, le Service du SIM aura réussi à travailler avec tous les partenaires et a produit la version standard du nouveau formulaire. L'année 2012 sera consacrée à la production des médias substituts.
- De plus, le CRADI a une implication active au sein de deux projets coordonnés par le ROPMM : **comité communications et comité vigie plan de transport**. Un document sur les critères d'une communication municipale universellement accessible pour une version imprimée a été adopté par les regroupements. Ce document est disponible au CRADI.
En conclusion, les travaux avancent à des rythmes différents selon les services avec de beaux résultats (chantier démocratie, culture, grands parcs) et des actions à poursuivre en 2012. On note une meilleure définition des mécanismes de travail et une collaboration soutenue de l'ensemble des services corporatifs.

2.2.7. Partenariat Simplicom-CRADI

Le CRADI et Simplicom continuent à consolider leur structure de fonctionnement commune. Il y a maintenant un partenariat bien établi. Ces deux instances travaillent conjointement dans les travaux d'adaptation en langage simplifié. Le CRADI continue à jouer son rôle de service-conseil dans le cadre des travaux d'adaptation, ce qui représente une charge de travail considérable puisque la demande d'adaptation de documents est croissante. Le CRADI intervient au départ avec son analyse des textes standards afin de retenir les informations à adapter en fonction des besoins des gens qui vivent avec une déficience intellectuelle. Il revient par la suite, pour valider l'ensemble de l'adaptation. Nous avons jugé que cette organisation est encore nécessaire dans la majorité des cas et se devrait d'être intégrée dans le plan d'action du CRADI et idéalement être rattachée à un budget. De par son implication dans le travail d'adaptation, le CRADI continue de développer son expertise en matière d'adaptation en langage simplifié.

De plus, à cause de ces différents projets avec les partenaires de la Ville de Montréal, le CRADI a manifesté le besoin d'avoir un outil qui permettrait de présenter le langage simplifié aux différents partenaires. Simplicom a réalisé cet outil qui s'avère être très utile.

Au cours de l'année, Simplicom a étendu le nombre de ses clients en dehors du champ municipal. Ceci a un impact sur ce volet du travail du CRADI.

Simplicom a établi un partenariat avec les Compagnons de Montréal en rapport avec l'ouverture du café internet de cet organisme, et ses travaux avec Services Québec.

Un partenariat Les Compagnons-Simplicom-CRADI est en gestation pour favoriser le développement de la simplification des informations des divers ministères.

Ajoutons que Simplicom, Les Compagnons de Montréal et la Gang à Rambrou ont proposé la candidature du CRADI au prix du Maire de Montréal en démocratie, en raison de l'importance de l'engagement du CRADI à ce chapitre, la simplification étant un volet important de l'intégration sociale. Une belle marque de reconnaissance. Un grand merci à ces organismes.

2.2.8. Le Projet Liens

Le CRADI contribue au Projet Liens depuis 2005. Les activités ont été les suivantes :

- ✿ Nous avons participé de façon active aux travaux du Comité de coordination du projet Liens composé du CRADI, du ROPMM, d'AlterGo et de la coordinatrice du projet. Le Comité définit les grandes orientations et assure la bonne marche du projet. Nous avons participé à douze rencontres du comité de coordination. Ces rencontres avaient pour objectifs, entre autres, l'élaboration des orientations du projet via la rédaction des plans d'action annuels et triennaux. Nous avons procédé à la sélection ayant mené à l'embauche de la nouvelle coordinatrice du projet Liens, Mme Florence Pardo.

- ☼ Cette année, onze personnes ont bénéficié de la formation **du Projet Liens**. Les personnes participantes ont été introduites au concept d'empowerment individuel et collectif. Elles ont acquis des connaissances sur la préparation de dossiers en vue de présentations à effectuer en public. Elles ont eu l'occasion de présenter leurs dossiers préparés en équipe dans le cadre d'une simulation de conseil d'arrondissement. Le Comité de coordination a remis des attestations aux onze personnes qui ont terminé la formation pour souligner leur accomplissement. Le Centre de ressources en éducation populaire (CREP) a assuré la formation des émissaires jusqu'en novembre 2011. Tous les documents de formation ont été transcrits en braille ainsi qu'en langage simplifié. De même, les participants qui en avaient besoin ont bénéficié de services d'accompagnement.
- ☼ L'objectif de cette formation est de favoriser la prise de parole des émissaires du réseau de l'accessibilité universelle sur la scène municipale et de promouvoir l'accessibilité universelle dans le milieu. Pour ce faire, le projet Liens aide les émissaires à s'organiser. Cela a permis à ces derniers d'effectuer **leurs premières représentations**. Deux émissaires sont allés parler de l'accessibilité universelle à des cafés urbains, consultations publiques tenues par des organisations du quartier de Rosemont, en vue du Forum social du 12 mai 2012. Un émissaire s'est prévalu du service 311 pour émettre des commentaires sur le déneigement. Un autre émissaire a participé à la période de questions du conseil d'arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie et du Conseil municipal afin de faire part aux élus du danger que représente une intersection.



Figure 6 2e cohorte de formation du projet Liens

- ⊗ Nous avons participé au **comité formation** qui est un sous-comité du comité de coordination. Le comité de formation a tenu huit rencontres servant à planifier, ajuster et évaluer les journées de formation en fonction des constats réalisés au cours de la dispensation de celles-ci. Une rencontre additionnelle a eu lieu en mars pour décider des étapes de l'évaluation de la formation complétée et de la planification de la formation de la prochaine cohorte.
- ⊗ Nous avons participé aux travaux visant à formaliser une **entente de partenariat** qui décrira les rôles et les responsabilités de chaque partenaire du projet Liens à savoir le CRADI, le ROPMM et AlterGo. À cette fin, le Comité de coordination a engagé une conseillère en évaluation et gouvernance. Le plan de travail comprend deux volets : l'animation d'une réflexion collective sur le mode de gouvernance et l'élaboration d'une entente de partenariat liant les trois organisations partenaires.
- ⊗ Nous avons participé au **travail d'évaluation** qui touche les deux volets majeurs du projet à savoir la formation et le Réseau de l'accessibilité universelle (RAU). Une conseillère a été engagée pour réaliser le travail d'évaluation du RAU. Un sous-comité évaluation dont le CRADI est membre est mis sur pied.

2.2.9. Accueil et traitement dans le système judiciaire

- ⊗ Après plusieurs années de travail, la table de concertation pour un traitement juste et équitable des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système de justice pénale de la région de Montréal a réussi à terminer une **entente de collaboration**.



Figure 7 Les partenaires de la table justice

- ✿ En signant cette entente, chaque organisation reconnaît être membre de la table de concertation, appliquer sa mission tel qu'il s'est engagé, reconnaît les autres membres comme des partenaires et s'engage à travailler en collaboration avec ces derniers. Cette entente a fait l'objet **d'un lancement officiel** à l'automne au cours duquel nous avons fait une allocution en tant que représentant du milieu communautaire.
- ✿ Cette entente est une prémisses à toute action ultérieure et oblige les partenaires à une collaboration, élément essentiel à un traitement juste et équitable dans le système judiciaire et pénal. Elle fournit aussi le cadre de ce que seront les travaux ultérieurs : formation, prévention, harmonisation et arrimage des pratiques. Ce sont là les thèmes retenus pour le **plan d'action** que la table a élaboré suite à l'adoption de l'entente.
- ✿ En outre le CRADI a fait une présentation détaillée de sa mission et de son fonctionnement, présentation qui a pour objectif de familiariser chacun des partenaires de la table plus en profondeur.
- ✿ Finalement, le CRADI a représenté l'AQRIPH lors d'une consultation des organismes provinciaux organisée par l'OPHQ sur les obstacles rencontrés par les personnes handicapées dans le système judiciaire. Cette consultation avait pour but d'alimenter les travaux du comité inter ministériel.

2.2.10. Lutte contre la pauvreté

- ✿ Comme l'an passé, nous nous sommes associés à d'autres instances communautaires dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des personnes que nous représentons et de leur famille.
- ✿ C'est aussi en faisant circuler l'information que nous avons rempli cette tâche. Notre participation aux travaux du RACOR en santé mentale sur les programmes Interagir et Devenir fut une bonne chose puisque que nous avons contribué à des améliorations.
- ✿ Nous sommes demeurés membres de la Coalition montréalaise pour la survie des services publics, mais notre participation s'est résumée à la circulation d'information (ex. action post-budgétaire en avril 2011, action de blocage du 16 février 2012) et mobilisation répétée pour l'action postbudgétaire 2012.

2.2.11. Arts et culture

Le CRADI continue de faire la promotion des activités culturelles et artistiques.

- ⊗ Il suit le travail des Muses et l'encourage. Un organisme unique en son genre au Québec qui a fait ses preuves en ce qui concerne la formation d'artistes professionnels.
- ⊗ Il a fait la promotion de spectacles professionnels et d'expositions où sont mis en valeur des artistes ayant une déficience intellectuelle.
 - Spectacles des compagnies Des pieds, des mains « Pharmakon » et Joe Jack John « Just fake it ».
 - Autres : spectacle de la « Gang à Rambrou »
 - Exposition de Compagnons de Montréal
 - Exposition dans le cadre « D'un œil différent »
- ⊗ On en parle aussi dans l'Infocradi, rubrique Arts et culture
- ⊗ Le CRADI a aussi participé à l'événement « D'un œil différent » en faisant valoir le point de vue de l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle dans le domaine et la question du salariat, lors du forum du 15 mars.

Les communications sont un outil en appui à la mission voire un élément de l'infrastructure. Le travail a porté sur les éléments suivants :

3.1. Plan de communication

- ☼ Nous avons mis en pratique nos intentions sans toutefois structurer ou organiser nos communications avec les membres. Nous avons besoin pour ce faire de connaître leurs besoins et préférences. Les communications avec les partenaires sont ponctuelles.
- ☼ Le plan médias suit son cours, mais n'a pas été exhaustif cette année.
- ☼ Les communiqués et plus
 - SQPH 2011
 - SQDI 2012
 - Interventions dans le Devoir durant la SQDI

3.2. Infocradi

Un seul numéro en mai 2011 a été produit cette année étant donné la réduction d'effectifs. Le format fait ses preuves.

3.3. Petit infocradi

- ☼ Nous avons poursuivi la production de ce bulletin avec 9 numéros sur les 10 prévus. Cela garde les membres proches de l'actualité du secteur DI-TED et communautaire en général.

3.4. Site Web

À part le fait d'y introduire quelques textes, rien n'a été fait, lié à un manque d'expertise

3.5. Radio Ville-Marie

Au-delà de toute attente, le CRADI s'était retrouvé en 2010-2011 dans la position de participer, sur une base régulière, à titre de chercheur, à la préparation de l'émission *Des gens comme les autres* sur les ondes de *Radio Ville-Marie*.

Quelque chose qui ne se refuse pas! C'est un projet du Centre communautaire Radisson, maintenant animée par Jean-Marie Lapointe.

Ce projet a pour objectif de considérer les personnes ayant une déficience comme des citoyens à part entière et encourager les personnes isolées à avoir une vie active par des exemples de personnes dont le parcours est inspirant parce qu'elles rayonnent dans leur quotidien qu'elles soient connues ou non. Sur les ondes de Radio Ville-Marie, 91,3, le mardi à 11 h.

- ☼ Cette émission donne l'opportunité
 - à des personnes handicapées de parler d'elles,
 - à des parents également
 - et à des organismes d'informer le public du soutien qu'ils apportent aux personnes handicapées et à leur famille et des démarches qu'ils font pour défendre les droits de ces personnes et faire la promotion de leurs intérêts.

- ☼ Au printemps 2011, notre participation a permis de donner la parole à des gens à propos
 - du Défi sportif à deux reprises (Monique Lefebvre, Maxime Gagnon et Pierre Mainville, athlète),
 - de l'événement »Différent comme tout le monde » dans le cadre de la SQPH.
 - de l'art et des personnes autistes

Puis avec regret suite à l'assemblée générale de 2011, parce que nous devons diminuer l'ampleur de notre plan d'action, nous avons coupé cette activité à compter de septembre 2011. Notons toutefois qu'Hélène Morin a continué son travail de chercheuse pour l'émission de façon bénévole, un très bel engagement qui a permis au projet de continuer à remplir ses objectifs. Ainsi, cela a permis à des organismes du CRADI d'être invités entre septembre 2011 et avril 2012 (AMDI, l'Espoir, Parrainage civique Montréal, Compagnons de Montréal, l'Arche, Regroupement pour la Trisomie 21. RUTA) et aussi à des organismes provinciaux comme l'AQIS, le Mouvement PHAS (show Accès-Cible), l'AQRIPH et la COPHAN.

4.1. SQPH

Le CRADI s'est mobilisé le 2 juin 2011 afin de participer activement à l'activité « **Différents comme tout le monde** » organisé par SOS dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Plusieurs membres du CRADI ont participé à la journée et l'événement a attiré beaucoup de monde. Trois membres du CRADI étaient fortement associés à la préparation de l'activité, soit J'me fais une place en garderie, l'AMDI et Mouvement des Personnes d'Abord.

D'année en année, l'événement rejoint davantage d'artistes qui donnent de leur temps et de leur implication. Le public s'est élargi. Nous recevons régulièrement la visite des enfants des services de garde. Nous croyons que l'événement a un impact sur l'intégration en service de garde, en touchant non seulement les enfants, mais aussi leurs éducateurs. Nous avons eu aussi la contribution d'écoles. Là aussi des liens se créent entre des élèves au parcours scolaire parfois difficile et fait apparaître l'intégration scolaire sous un autre angle. L'événement se tient sur la place Émilie-Gamelin, un lieu de passage très visité à midi.

L'événement demande tout de même un gros investissement de la part des organisateurs, notamment pour Sans oublier le sourire, qui dispose d'une infrastructure d'organisme encore très légère.

En juillet 2011, une rencontre des organisateurs a eu lieu pour faire un bilan et entrevoir la SQPH 2012; des changements s'avèrent nécessaires pour alléger l'organisation.

Finalement, après bien des interrogations et à cause du dynamisme un milieu artistique, SOS a bien voulu se charger pour une quatrième fois de l'événement. Le CRADI a fait une demande de subvention à l'OPHQ qui a accordé un montant de 8065 \$. L'événement aura lieu le 6 juin 2012. Merci à Sans oublier le Sourire pour son engagement.



Figure 8 Activité "Différents comme tout le monde" du 2 juin 2011

4.2. SQDI

Le CRADI a participé à cet événement annuel par l'envoi d'un communiqué aux médias et en le faisant aussi circuler dans le réseau Facebook.

Le CRADI a surtout fait la promotion des événements organisés par ses membres, par le Petit infocradi précédant l'événement et dans des publications antérieures, par l'annonce de la Semaine.

La permanence a été présente lors du lancement le 7 mars de l'exposition d'Un Œil différent; Hélène Morin a participé comme panéliste au forum du 15 mars sur la création dans le cadre d'un Œil différent.

Notons que grâce à la recherchiste de Radio Ville-Marie, l'AMDI et l'Espoir ont pu parler de leurs activités durant la semaine (D'Un œil différent pour la première et l'exposition de livres dans les bibliothèques du sud-ouest pour l'autre)

.

Ce dernier aspect des activités du CRADI comporte toutes sortes d'activités intimement reliées à sa fonction de regroupement.

5.1. Le CRADI, espace de soutien aux membres

Avec le désengagement du réseau de la santé et des services sociaux, les exigences des bailleurs de fonds et le développement des équipes de travail, les organismes sont confrontés plus que jamais à des problèmes difficiles à résoudre, et font appel au CRADI pour une aide ou un échange de point de vue. Ainsi, nous sommes intervenus aux côtés du Mouvement des Personnes d'Abord, des Muses, de l'Association des parents du centre Gabrielle-Major qui est devenue l'APDITED de Montréal, etc. Cette activité a le mérite de garder le CRADI proche des préoccupations des membres dans leur quotidien.

5.2. Le CRADI au côté des beaux événements organisés par les membres et autres organismes

Sans être présent à toutes les activités, le CRADI est fier de s'associer aux réalisations de ses membres, dont certaines sont porteuses de messages stimulants. Cette année, le CRADI a participé au 25^e du Regroupement pour la Trisomie 21, au 35 ans de la Corporation l'Espoir, à l'activité D'un œil différent organisée par l'AMDI lors de la Semaine de la déficience intellectuelle, à l'ouverture du Café la Gourmandise de l'école François-Michelle, aux expositions de Compagnons de Montréal.

Rappelons aussi que l'AMDI et le Parrainage civique Montréal ont organisé pour la 2^e année consécutive un « speed dating » à l'intention de toutes les associations afin de permettre à chaque groupe d'en apprendre un peu plus sur ce que font les autres. Une quinzaine de membres y ont participé. C'est une activité très prisée, notamment de ceux et celles qui arrivent dans le milieu. Merci à ces deux associations de favoriser ce réseautage associatif.

5.3. Le CRADI, un espace pour discuter de planification stratégique

Comme partenaire incontournable en DI à Montréal, le CRADI a été sollicité dans plusieurs exercices de planification stratégique de ses membres, avec une intensité variable selon les cas. Cette année ce fut le tour du Mouvement des Personnes d'Abord de Montréal pour lequel le CRADI a mis beaucoup d'investissement.

5.4. Le CRADI, un membership qui s'accroît

Deux nouveaux membres se sont associés cette année : les Muses et Loisirs Soleil pour un total de 31 organismes. Bienvenue dans la concertation.

5.5. Le CRADI, comme représentant du secteur de la déficience intellectuelle au comité de liaison Agence/SSS/CSSS/OC

- ⊗ Le comité travaille divers dossiers en rapport avec le cadre de référence régional qui lie le réseau de la santé et des services sociaux au milieu communautaire. Plusieurs sous-comités préparent les dossiers avant qu'ils soient soumis à discussion. Le CRADI s'est investi plus spécifiquement dans le **comité des ententes de services**. Ce comité a fini son travail en produisant un avis et sur les suites à donner.
- ⊗ Les dossiers sur la table sont les suivants : évaluation du modèle d'entente de services, critères d'exclusion des organismes communautaires, mécanisme de reconnaissance, mécanisme de gestion des mésententes, application du cadre sur le terrain, soutien communautaire en logement social, partenariat en santé publique à Montréal.
- ⊗ Les regroupements sectoriels avaient participé à la consultation de l'Agence sur la planification 2010-2015 et produit un avis. À la suite de cela, ils avaient demandé à rencontrer monsieur Levine, directeur de l'Agence SSS et obtenu qu'un comité soit créé pour travailler à une **étude des besoins du milieu communautaire**, ceci pour justifier au Ministère les besoins particuliers de la région de Montréal.

L'Agence a dégagé un petit financement pour mener à bien une étude en ce sens. Le RACOR en santé mentale a été mandaté pour administrer le déroulement de cette recherche supervisée par un comité de 6 personnes issu du comité de liaison Agence/CSSS/organismes communautaires. La Santé publique est associée à ces travaux. En effet, la majorité des

personnes qui fréquentent les organismes communautaires sont en situation d'inégalité sociale, un thème qui préoccupe particulièrement la Santé publique.

L'étude permettra de mieux connaître l'apport des organismes communautaires, de favoriser une meilleure connaissance des particularités sociodémographiques de Montréal et des besoins auxquels ils ne peuvent répondre.

Ainsi le CRADI a sollicité ses membres afin qu'ils remplissent le sondage : 52 % des groupes du CRADI ont bien voulu répondre, ce qui en fait un des plus forts taux de réponse parmi les différents secteurs. Cela assure surtout une validité aux travaux puisqu'il ya un taux de réponse significatif. Merci à tous les organismes qui ont répondu.

Ce sondage sera suivi de focus groupes.

On attend les résultats du travail pour l'automne 2012, d'ores et déjà le Président de l'Agence a appuyé une demande de développement budgétaire pour les organismes communautaires de Montréal auprès du MSSS.



Pour s'arrimer, les représentants des regroupements sectoriels se sont réunis en autant de fois. C'est aussi de cette instance regroupée que s'est organisée la mobilisation sur le rejet du **projet de convention PSOC**. À Montréal, il y avait eu une grande rencontre des groupes financés au PSOC en janvier 2011, à la suite de laquelle les associations avaient signé une pétition. Cela avait eu pour résultat l'arrêt du projet sous sa forme d'alors. Le MSSS et les organismes nationaux ont donc repris leurs négociations, ce qui a donné lieu à 5 versions successives de l'entente. Cette dernière version a donné lieu à une nouvelle consultation nationale. À Montréal, **cette consultation** a eu lieu le 1^{er} mars 2012. La région de Montréal acceptait le projet de convention avec des réserves et des demandes; entre autres, les organismes déplorent l'absence d'engagement sur le rehaussement du PSOC et sur l'indexation; ils déplorent aussi qu'il n'y ait pas un comité de révision de litiges qui soit indépendant et que le pouvoir décisionnel appartienne exclusivement aux bailleurs de fonds. Ils demandent un comité de suivi pour évaluer l'impact et l'application de la convention, et ils demandent aussi un guide d'interprétation pour s'assurer de l'uniformité de l'application.

Au 31 mars, on sait qu'une majorité des régions du Québec approuvaient cette nouvelle version de la convention, quoi qu'avec des réserves. Il est donc à prévoir que, dès 2012, les organismes financés au PSOC signeront un protocole de 3 ans.



Cette année, le MSSS a accordé, en février, un **développement budgétaire non récurrent** pour les personnes handicapées de 8 millions \$ pour tout le Québec. Une portion de ce financement soit 134 800 \$ a donc été versée aux organismes communautaires montréalais des personnes handicapées. Selon les procédures prévues, le ROPMM et le CRADI ont dû s'entendre avec l'Agence sur une méthode de répartition. Compte tenu de la difficulté pressentie (délai non récurrent et pour diminuer les risques), nous avons opté pour une division la plus égale possible entre l'ensemble des membres.

Les organismes ont montré beaucoup de souplesse dans la situation et ont tout fait pour donner les services avant de recevoir l'argent que non seulement ils n'auront pas reçu avant le 31 mars 2012, mais qu'ils n'ont toujours pas reçu, une situation que le CRADI a dénoncée à l'Agence et au MSSS.

5.6. Le CRADI et Centraide

Le CRADI n'est pas directement financé par Centraide, mais est interpellé à plusieurs égards par ce bailleur de fonds : comme porteur de projets directement financés par Centraide, comme regroupement d'un secteur pour lequel Centraide formule des préoccupations. Ainsi depuis 2010, le CRADI a participé à 4 rencontres initiées par Centraide.

En 2010, Centraide travaillait plus spécifiquement sur un portrait des organismes du secteur des personnes handicapées. Cette analyse sectorielle, accompagnée de recommandations avait été présentée aux organismes en février 2011.

Parallèlement, Centraide acceptait de financer avec un montant tout à fait substantiel, un projet devant permettre au milieu de dynamiser la gouvernance des organismes. C'est donc au travers de ce projet que devait se poursuivre la relation de Centraide avec le secteur des personnes handicapées.

5.7. Le comité dynamisme des organismes communautaires (CDOC)

On se rappellera que ce projet a pris naissance dans les travaux déjà initiés par le CRADI avec ses membres et qu'à la demande de Centraide on a modifié sa structure en l'élargissant aux membres du ROPMM.

L'automne 2010 fut une période de transition, pour structurer le projet, pour opérer des changements au CDOC et poser les jalons d'un nouveau fonctionnement avec un chargé de projet. Celui-ci a été embauché en janvier 2011.

La première étape en fut une de diagnostic et de mobilisation. En même temps, il fallait structurer la gouvernance du projet. Cette première étape fut assez houleuse, aussi bien au niveau de la gouvernance du projet que du contenu des opérations. Diverses tentatives furent faites pour faire fonctionner le projet, mais sans réel résultat, si bien que Centraide a retiré son financement.

De leur côté, les membres des associations assistèrent désemparés, à la chute d'un projet auquel ils tenaient. Plusieurs, quoique de façon inégale, ont contribué au sondage sur les conditions de travail et de bénévolat dans les organismes. Les données ramassées n'ont pas pu permettre de dresser un portrait des organismes à cet égard. Les regroupements ont reçu au mois de septembre les travaux exécutés par le chargé de projet.

L'autre conséquence est que le CRADI a fait l'objet de poursuites judiciaires de la part du chargé de projet suite à la rupture de son contrat. Le suivi de ces procédures judiciaires a occupé du temps et des énergies à la permanence et au conseil d'administration du CRADI. Ces procédures se sont achevées en mai 2012 par une médiation. Pendant ce temps, il était difficile pour le CRADI de poursuivre un dialogue avec ses membres sur le sujet, ce qui les a laissés sur leur faim en termes d'information.

Maintenant que les poursuites judiciaires sont terminées, il restera au CRADI et à ses membres à faire un bilan et réfléchir si une suite doit être donnée, puisque les questions relatives à la gouvernance des organismes sont toujours là.

5.8. La concertation avec le RIOCM

Le CRADI est membre de ce regroupement intersectoriel montréalais.

C'est d'abord à titre de partenaire que le CRADI interagit avec le RIOCM, notamment dans les travaux du comité de liaison avec l'Agence.

En plus, le CRADI a travaillé en concert avec le RIOCM :

- ☼ Sur la mobilisation, le projet de convention PSOC (voir plus haut)
- ☼ Sur la mobilisation de la coalition Main Rouge (coalition contre la privatisation et tarification des services publics)
- ☼ Une mobilisation pour une augmentation du financement du PSOC est prévue dès 2012.

5.9. La concertation avec l'AQRIPH

L'AQRIPH rassemble la majorité des ROP du Québec. Le CRADI est en relation régulière avec ce regroupement.

- ✿ Il a participé à l'**assemblée générale annuelle** et aux **trois journées d'orientation** qui ont lieu dans diverses régions du Québec. Ceci permet à tous les ROP de prendre connaissance de réalisations régionales particulièrement intéressantes.
- ✿ L'AQRIPH a priorisé cinq dossiers cette année qui ont été l'objet de travail plus approfondi : le travail (y compris les discussions sur la participation sociale), le financement des organismes de défense des droits, les services éducatifs, le soutien à la famille, le soutien à domicile.
- ✿ L'AQRIPH a donné une attention particulière à la mise en œuvre d'À part entière et au premier bilan annuel. Le CRADI a suivi les actions de l'AQRIPH à ce chapitre.
- ✿ Enfin, le CRADI donne une contribution particulière sur certains **comités** reliés aux dossiers prioritaires. Ainsi, il a été très actif dans le dossier socioprofessionnel. Il a participé les 6 premiers mois au comité soutien aux familles, mais a dû se retirer faute de temps. Il a donné du temps au dossier services éducatifs et au dossier justice. Toutes ces informations se retrouvent ci-haut dans ce rapport d'activités.
- ✿ Il a contribué aux travaux visant à relancer les visites ministérielles d'appréciation de la qualité en RI-RTF.

5.10. La concertation avec le ROPMM

Le ROPMM est, depuis de nombreuses années, le partenaire le plus proche avec lequel nous partageons, par ailleurs, des projets de concertation : PHAS, Liens et le CDOC. Nous sommes aussi en interaction plus serrée sur le comité des partenaires de la Ville. Cette année de partenariat n'a pas été particulièrement facile. Depuis quelques années, nous constatons certaines divergences. Ceci est une préoccupation pour les deux conseils d'administration.

Pour finir, ajoutons que le CRADI a participé à titre de partenaire à une entrevue dans le cadre de la planification stratégique entreprise par le ROPMM.

5.11. Autres concertations

- Le CRADI fait partie des **tables sous régionales du Nord et de l'Est**. Bien que multipartenaires, ces concertations sont davantage centrées sur le réseau de la santé. Le CRADI y fait de la représentation et du réseautage.

En 2011, la Table de l'Est a surtout travaillé à l'organisation de l'activité sur le consentement aux soins qui a réuni près de 100 personnes autour de cette question délicate. La permanence du CRADI a participé aux travaux de préparation des contenus et a aussi été panéliste lors de l'événement en mai 2011.

La permanence a aussi fait une présentation du CRADI à la table du nord.

Depuis l'automne 2011, les membres se questionnent sur l'avenir des tables de concertation suite à la fusion des CRDITED. À ce sujet, le CRADI a proposé une rencontre de quelques représentants des trois tables concernées (Est, Nord et Sud-Ouest) afin d'envisager certains scénarios qui seraient ensuite présentés aux membres qui décideraient du fonctionnement des tables, ce qui pourrait impliquer une rencontre des trois tables.

- Le CRADI a été présent à la **Journée des partenaires d'AlterGo** lors du Défi Sportif, le 20 avril 2011, un lieu pour réseauter, notamment avec les représentants de la Ville de Montréal. La journée a été l'occasion de présenter « le portrait de l'offre de services pour les personnes vivant avec une déficience : Ville de Montréal » avec une orientation dite : mission partenariat.

- COPHAN et AQIS

Du fait que le CRADI soit présent dans des dossiers provinciaux de l'AQRIPH, et via le Mouvement PHAS, il est en lien avec ces deux organismes provinciaux avec lesquels il partage des préoccupations communes.

- ❁ Le financement du CRADI est, et sera pour les prochaines années, un enjeu majeur.
Le CRADI n'a tout simplement pas les ressources nécessaires pour traiter l'ensemble des dossiers qui ne cessent d'augmenter alors que peu trouvent des solutions définitives. En effet, l'intégration des personnes ayant une DI génère sans cesse de nouvelles problématiques alors que l'on fait des coupures importantes dans des services essentiels. Non seulement le financement du CRADI est-il insuffisant, mais il n'augmente pas, alors que le loyer augmente de 10 % par an, et qu'il faudrait rehausser les salaires et prévoir la relève des employées à un salaire décent (les salaires actuels sont inférieurs à la moyenne du secteur).
- ❁ En l'absence d'un financement à la mission suffisant, le CRADI s'est tourné vers d'autres sources de financement via des projets. Cela résout momentanément des problèmes, mais met le CRADI dans une situation de précarité. En effet, puisque la mission du CRADI est la défense des droits, il est difficile et dangereux de le mettre en position de dépendance face à de potentiels bailleurs de fonds, ce qui est le cas du financement par projet initié par le CRADI.
- ❁ Au cours de l'année, et avec l'accompagnement de l'auditeur indépendant, le CRADI a entrepris des démarches pour rendre plus claires ses procédures de contrôle financier.
- ❁ Au niveau des ressources humaines, la gestion a été très difficile cette année puisque nous avons dû compter avec l'absence de Marie-Claude Gagnon en congé de maladie pour un an. Nous avons aussi dû faire face au départ de notre chargée de projet, Julie Cadieux, sollicitée par la STM qui a vu en elle une spécialiste de l'accessibilité universelle capable de l'aider dans le dossier de la déficience intellectuelle. Elle est remplacée depuis le 1^{er} mars par Lahssen Abbassi, confronté dès le départ à deux défis, faire la demande de projet à la Ville, et répondre à la consultation de la STM sur le plan de développement en accessibilité universelle, tout en se formant aux défis de son poste. Rappelons aussi que notre responsable des communications, Hélène Morin, est en réduction de temps en vue d'une retraite imminente.

Malgré les efforts consentis à préparer la relève du CRADI, force est de constater que la gestion des ressources humaines reste un défi continu. Merci à l'équipe qui a œuvré toute l'année dans un contexte exigeant et parfois difficile, Hélène Morin, Sylvie Raymond, Marie-Claude Gagnon, Julie Cadieux, Lahssen Abbassi et Thérèse Colin.



Figure 9 Équipe du CRADI

Ami du déficient inc.
4960, 7^e Avenue
Montréal (Québec) H1Y 2M7

L'ARCHE-MONTRÉAL
6115, rue Jogues
Montréal (Québec) H4E 2W2

Association de l'Ouest-de-l'Île pour les
handicapés intellectuels
111, Donegani
Pointe-Claire, (Québec) H9R 2W3

Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
633, Crémazie Est, Bureau 100
Montréal, (Québec) H2M 1L9

Association de parents pour la déficience intellectuelle et
les troubles envahissants du développement (APDITED)
3958, rue Dandurand, Local S2
Montréal (Québec) H1X 1P7

Association Québécoise du Syndrome de Rett
6525, chemin de la Côte St-Luc, app 602
Côte St-Luc (Québec) H4V 1G5

Autisme et troubles envahissants du développement
Montréal
4450, St-Hubert, local 320
Montréal (Québec) H2J 2W9

AVATIL INC.
387, 40^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2E7

Centre Communautaire Radisson
3800, Radisson, bureau 105
Montréal (Québec) H1M 1X6

Le Centre Didache
1871, boulevard Rosemont
Montréal (Québec) H2G 1S7

Centre au puits
7960, rue Marquette
Montréal (Québec) H2E 2E9

Comité des usagers du Centre Miriam
8160, chemin Royden
Ville Mont-Royal (Québec) H2L 4G9

Comité des usagers du CRDITED de Montréal
75, rue de Port-Royal Est, bureau 110
Montréal (Québec) H3L 3T1

Compagnons de Montréal
2602, Beaubien Est
Montréal (Québec) H1Y 1G5

Corporation L'Espoir
55, Dupras, bureau 511
LaSalle (Québec) H8R 4A8
Tél. (514) 367-3757

J'me fais une place en garderie inc.
5095, 9^e Avenue,
Bureau 202
Montréal (Québec) H1Y 2J3

La Joie des Enfants (Montréal) inc.
8520, St-Urbain
Montréal, (Québec) H2P 2P3

Les Muses
5017, rue St-Hubert
Montréal (Québec) H2J 2X9

Loisirs soleil
7378, rue Lajeunesse
Bureau 205
Montréal Québec H2R 2H8

Maison Répit Oasis inc.
2015, rue Holy Cross
Montréal (Québec) H4E 2A4

La Maison de répit La Ressource
208-2651, Crémazie est
Montréal Québec H1Z 2H6

Le Mouvement des Personnes d'Abord de Montréal
6120, rue de La Fontaine
Montréal (Québec) H1N 2C1

Parrainage civique de l'est de l'Île de Montréal
5797, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1N 1W6

Parrainage Civique Les Marronniers
3958, rue Dandurand
Montréal (Québec) H1X 1P7

Parrainage Civique Montréal
3740, rue Berri
Bureau 282,
Montréal (Québec) H2L 4G9

Regroupement des usagers du transport adapté et accessible
de l'île de Montréal (RUTA)
3800, Radisson, bureau 111
Montréal (Québec) H1M 1X6

Regroupement pour la Trisomie 21
3958, rue Dandurand
Montréal (Québec) H1X 1P7

Sans oublier le sourire (S.O.S.)
1700, rue Amherst
Montréal (Québec) H2L 3L5

Solidarité de parents de personnes handicapées
5095, 9^e Avenue,
Bureau 101
Montréal (Québec) H1Y 2J3

Rêvanous
5105, boul. l'Assomption, app 1101
Montréal (Québec) H1T 4B4

Un Prolongement à la Famille de Montréal
1691, boul. Pie IX local S21
Montréal (Québec) H1V 2C3

TABLES DE CONCERTATION AUXQUELLES LE CRADI PARTICIPE				
NOM DES COMITÉS	PHAS	Intégration en service de garde	Emploi	Comité TEVA
Coordination de la Table	PHAS (grand comité et autres comités)	OPHQ	OPHQ	Engagement jeunesse
Responsable du dossier au CRADI	Thérèse Colin	Marie-Claude Gagnon	Hélène Morin	Hélène Morin Martin Bilodeau
Associations				
Membres du CRADI	Solidarité de parents	Association l'Ouest de l'île (Irena Baird)		
	ATEDM	J'me fais une place en garderie (Christine Duquette)		
		ATEDM (Nicole Dessureault)		
Autres représentants	ROPMM	CPE + Bureau coordonnateur	ROPMM, RACOR	CS
	Ex æquo	Centres de réadaptation	SSMO	Engagement jeunesse
		Hôpital Rivière-des-Prairies	CQEA chapitre Montréal	CSSS
	Association Dysphasie +	RCPEIM	MELS- direction régionale	CRDI-TED
	AQRIPH	CÉGEP Marie-Victorin	Syndicats	CRDP- Marie-Enfant
	AQIS	Ministère de la Famille, des Aînés	Hôpital L-H Lafontaine	MELS (direction régionale)
	COPHAN	ROPMM + AQEPA	Emploi-Québec – Direction de la planification – Service aux entreprises	Agence SSS
		Association des garderies privées	Association multi-ethnique	MESS (direction régionale)
		CSSS	SPHÈRE-Québec - CAMO	Sphère-Québec
		ISEHMS	OPHQ, CRDI- CRDP	OPHQ
			Services Canada	ROPMM- RACOR
			Comité santé mentale et travail	Action main-d'œuvre
			CRÉ	Ville de Montréal
			Engagement jeunesse	

TABLES DE CONCERTATION AUXQUELLES LE CRADI PARTICIPE			
NOM DES COMITÉS	Accompagnement	Transport	Justice
Coordination de la Table	PIMO	RUTA	OPHQ + l'Intégrale + SCQ
Responsable du dossier au CRADI	Thérèse Colin	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi	Thérèse Colin
	Associations		
Membres du CRADI	Solidarité de parents	Corporation L'Espoir (Martine Rainville)	ATEDM
	AMDI	Joie des Enfants (Caroline Lévesque)	
	Espoir	APDITED (Isabelle Perrin)	
	ATEDM	RUTA (Lilia Ghariani + Christelle Labrecque)	
	APGM	ATEDM (Geneviève Perras)	
Autres représentants	OPHQ	Membres du ROPMM	Police
	PIMO	OPHQ	Association des services de réhabilitation sociale du Québec
	ROPMM	AlterGo	Service correctionnel du Québec
	AlterGo	Table des aînés	OPHQ – UPS Justice
	Service bénévole de l'Est	Ex aequo (Marie Turcotte)	Curateur public – Agence SSS
	AQPA		CRDITED
	RAAMM		Aide juridique
	RAANM		Cour du Québec municipale
	Ex Eaquo		Service correctionnel canadien
	Table des aînés		CSSS (ouest de l'île et Pointe-de-l'île)
	Alliance 3 ^e âge		Plaidoyer victime – CAVAC
	CSSS Jeanne-Mance		
	CDEC Plateau Mont-Royal		

TABLES DE CONCERTATION AUXQUELLES LE CRADI PARTICIPE		
NOM DES COMITÉS	Table sous-régionale du Nord	Table sous-régionale de l'Est
Coordination de la Table	CRDITED de Montréal	CRDITED de Montréal
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin	Hélène Morin
Associations		
Membres du CRADI	AMDI	Un Prolongement à la famille
	Parrainage civique Montréal	Mouvement des Personnes d'Abord de Montréal
		Parrainage civique Les Marronniers
		Parrainage civique de l'Est
		Centre au puits
		APDITED, Les Muses
		Sans oublier le sourire
		Compagnons
Autres représentants	OPHQ	OPHQ
	Action main-d'œuvre	Action main-d'œuvre
	Université de Montréal	École Irénée-Lussier
	Regroupement des écoles spéciales	École Antoine-de-St-Exupéry - CSPI
	Centre jeunesse	Comité usagers CRDITED de Mtl
	CSSS	Centre jeunesse
	Association multiethnique	CSSS
	Albert-Prévost	RPPADÎM
	Centre François-Michelle	Louis-H-Lafontaine
	Ville de Montréal	Rivière-des-Prairies
		Centre Paul Gratton
		Association multiethnique

COMITÉ DE TRAVAIL AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS					
NOM DES PROJETS	Comité des délégués du communautaire au comité régional de liaison	Comité régional de liaison Agence / CSSS / Organismes communautaires	Comité régional de l'entente MELS-MSSS	Groupe de travail transport STM - DI	Partenaires de la Ville de Montréal
Leader du comité	Coreponsabilité des organismes communautaires	Agence SSS	Agence SSS Direction régionale du MELS	STM	Coreponsabilité des organismes communautaires
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi
Associations					
Membres du CRADI			ATEDM (Carmen Lahaie)	RUTA (Lilia Ghariani)	
Autres représentants	ROPMM	Agence santé publique (3)	CSSS	Marie Turcotte	Marie Turcotte (déléguée du communautaire à la Ville)
	RACOR	ROPMM	Agence SSS	STM	AlterGo
	RAPSIM	RACOR	Commissions scolaires		Société Logique
	COMACO	RAPSIM	OPHQ		ROPMM
	RAFSS	COMACO	Centres de réadaptation		Ville de Montréal (Lyse Chartrand)
	RIOCM	RAFSS	DSP		
		RIOCM	CH		
		CSSS (3)	Direction régionale MELS		

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS				
NOM DES PROJETS	Projet Liens	Soutien aux communications	Service incendie Montréal	Plan de transport
Leader du projet	ROPMM	ROPMM	CRADI	ROPMM
Responsable dossier au CRADI	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi			
Associations				
Membres du CRADI	Espoir du déficient			RUTA
	APCGM			
	Mouvement des personnes d'Abord			
	Joie des enfants			
	AMDI			
	J'me fais une place en garderie			
	Parrainage civique Montréal			
	Parrainage civique de l'Est			
	Centre communautaire Radisson			
	ATEDM			
	Centre Didache			
	RUTA			
	Parrainage civique Marronniers			
Autres représentants	AlterGo + associations loisir	RAAMM	ROPMM (Serge Poulin)	Ex aequo (Luc Forget)
	ROPMM + associations en DP	AlterGo	Ex aequo	ROPMM
	Contractuelle du CREP	Ville de Montréal	Ville de Montréal (Lyse Chartrand)	RAAM (Yvon Provencher)
		Ex Aequo	SIM	Ville de Montréal
		ROPMM		
		Table des aînés		
		CCSM		

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS				
NOM DES PROJETS	Projet Ville Continuité du partenariat Édimestre	Projet Ville Grands parcs site internet	Projet Ville grands parcs – Projet signalisation	Projet Ville – Greffe
Leader du projet	CRADI	CRADI	CRADI	CRADI
Responsable du dossier au CRADI	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi
	Associations			
Membres du CRADI				
Autres représentants	GDA	Ville direction des grands parcs	Ville direction des grands parcs	Direction du greffe
	Ville :Service webmestre	Simplicom	Sonia Rioux (chercheuse)	Simplicom
	Simplicom			

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS			
NOM DES PROJETS	Projet Ville Ombudsman de Montréal – Site internet + adaptation vidéo	Projet Ville Adaptation charte montréalaise Chantier sur la démocratie	Projet Ville Site internet Phase 2 Direction du développement culturel
Leader du projet	CRADI	CRADI	CRADI
Responsable du dossier au CRADI	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi	Julie Cadieux puis Lahssen Abbassi
Associations			
Membres du CRADI		Mouvement des Personnes d'Abord de Montréal	
Autres représentants	Ombudsman	Chantier sur la démocratie	Direction développement culturel
	Simplicom	Simplicom	Simplicom

AVIS DU CRADI

- Février 2012** ⇒ Deux réseaux, un objectif : le développement des jeunes, avis sur le cadre de référence montréalais PSI-PSII pour les jeunes âgés de 14 à 21 ans

AVIS EN COLLABORATION

- Octobre 2011** ⇒ Rapport synthèse du sous-comité de travail sur le modèle d'entente de services. Déposé au comité régional de liaison (comité de liaison Agence/CSSS/OC)
- Mars 2012** ⇒ Recommandations du milieu associatif sur le plan de développement en accessibilité universelle de la STM 2012-2015 (avec la table de concertation transport et le RUTA)

ÉTUDES ET RECHERCHES DU CRADI

- Décembre 2011** ⇒ L'adéquation de la signalétique dans deux parcs de la Ville de Montréal eu égard aux personnes qui présentent des incapacités intellectuelles

ÉTUDES ET RECHERCHE EN COLLABORATION

- Février 2012** ⇒ Accessibilité universelle et designs contributifs (Groupe Défi Accessibilité et comité des partenaires de la Ville)

ENTENTES DE COLLABORATION

- juin 2011** ⇒ Mouvement PHAS, entente de partenariat
- Octobre 2011** ⇒ Table de concertation pour un traitement juste et équitable des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système de justice pénale de la région de Montréal :signature et lancement e l'entente de collaboration pour les organismes de la région de Montréal

PUBLICATIONS

- Juin 2011** ⇒ Infocradi

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
AERDPQ	Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
Agence SSS	Agence de la santé et de services sociaux
AMDI	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
AOIHI	Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels
APCGM	Association de parents du centre Gabrielle Major
AQESS	Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux
AQIS	Association du Québec pour l'intégration sociale
AQRIPH	Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
ASRSQ	Association des services de réhabilitation sociale du Québec
ATEDM	Autisme et troubles envahissants du développement Montréal
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAMO	Comité d'adaptation de la main-d'œuvre
CDEC	Corporation de développement économique et communautaire
CDOC	Comité dynamisme des organismes communautaires
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits à la jeunesse du Québec
CEHDAA	Comité des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et réadaptation
CH	Centre hospitalier
CIT	Contrat d'intégration au travail
CJ	Centre jeunesse
CLE	Centre local d'emploi
COMACO	Coalition pour le maintien dans la communauté
COPHAN	Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec
CPE	Centre de la petite enfance

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
CRADI	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRDITED	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRLD	Centre de réadaptation Lisette-Dupras
CROM	Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
CS	Commission scolaire
CSDM	Commission scolaire de Montréal
CSSS	Centres de santé et de services sociaux
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
DI	Déficience intellectuelle
DITED	Déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement
DSP	Direction de la santé publique
FAE	Fédération autonome de l'enseignement
FQCRDI-TED	Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
FCPASQ	Front commun des personnes assistées sociales du Québec
GCAS	Groupe de concertation en adaptation scolaire
GDA	Groupe défi accessibilité
IQDI	Institut québécois de la déficience intellectuelle
LAREPPS	Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAAS	Programme d'aide et d'accompagnement social
PHAS	Mouvement Personnes handicapées pour l'accès aux services
PIMO	Promotion, intervention en milieu ouvert
PSI	Plan de service individualisé
PSII	Plan de service individualisé intersectoriel
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RAAM	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
RAANM	Regroupement des aidants et aidantes naturel(le)s de Montréal
RACOR	Réseau alternatif des organismes communautaires en santé mentale de l'Île de Montréal
RAFSSS	Réseau d'action de femmes en santé, services sociaux
RAPLIQ	Regroupement des activistes pour l'inclusion du Québec
RAPSIM	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
RCPEÎM	Regroupement des centres à la petite enfance de l'île de Montréal
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
RIPPH	Réseau international sur le processus de production du handicap
ROCFM	Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal
ROP	Regroupement d'organismes de promotion
ROPMM	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain
RUTA	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île Montréal
SACAI	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SPLI	Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance
SCQ	Services correctionnels du Québec
SQDI	Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées
SSMO	Service spécialisé de main-d'œuvre
STM	Société de transport de Montréal
TED	Troubles envahissants du développement
TEVA	Transition école vie active
TGC	Trouble grave du comportement
TROVEP	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières